



## Fournisseurs : auto-évaluez vos détergents-désinfectants de sols & surfaces, concentrés ou prêts à l'emploi (hors eau de Javel)

- Fiche d'évaluation pour les détergents-désinfectants (sols & surfaces) concentrés ou prêts à l'emploi pour limiter l'exposition des jeunes enfants et du personnel aux substances chimiques potentiellement les plus nocives.

**NOTE POUR LES EAJE :** Ce document est à destination de **vos fournisseurs** de détergents-désinfectants (sols & surfaces, hors eau de Javel) afin qu'ils évaluent les produits proposés ou achetés pour votre établissement.

**NOTE POUR LES FOURNISSEURS :** merci de remplir ce document (**une fiche par produit**) et de proposer les produits de votre gamme répondant à un maximum des 10 critères présentés, regroupés en 2 catégories : « essentiels » et « complémentaires ». L'ensemble des critères ainsi évalués donnera une note sur 10 à vos produits.

Nous vous remercions d'être particulièrement vigilants afin de proposer aux établissements accueillant des jeunes enfants des détergents-désinfectants (sols & surfaces) présentant un risque chimique limité.

**Pour réduire ce risque chimique, il conviendra de proposer préférentiellement :**

- ▶ Les produits les plus simples avec une liste d'ingrédients courte
- ▶ Un produit ayant la meilleure note possible au questionnaire ci-après.

Nom commercial du produit évalué ci-dessous .....

Nom du fournisseur .....

☞ Le produit Détergent-Désinfectant proposé est conforme au règlement Biocide UE N°528/2012 et relevant du Groupe 1 « Désinfectants » et du type de produit 2 « Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux » (Annexe 5, TP2).

- ▶ Doté d'une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) et contenant une substance active approuvée: ce qui garantit l'évaluation de l'efficacité du produit et des risques pour l'homme et l'environnement associés à l'usage revendiqué pour le produit, au travers de ses propriétés (physico-chimie, toxicité, devenir dans l'environnement et écotoxicité), et de l'exposition résultant de l'utilisation du produit
- ▶ Ou contenant une substance active en cours d'évaluation remplissant les conditions fixées par les textes nationaux et européens
- ▶ Ce qui interdit en principe la présence de substance active CMR (règlement CLP : H340 à H362)
- ▶ Doté d'un étiquetage respectant le règlement CLP (CE) N°1272/2008 et mentionnant les dangers (pictogramme), indiquant la date de péremption, les conditions et précautions d'emploi (fréquence, dose) et le délai d'apparition de l'effet biocide, et précisant l'identité de la/ des substances actives et leur concentration.

Le produit détergent-désinfectant proposé est à usage professionnel et doté d'une fiche données de sécurité (FDS) à jour et conforme au règlement REACH (CE) N°1907/2006 et d'une fiche technique (FT) claire et complète.

### LISTE DE CRITÈRES ESSENTIELS DES DÉTERGENTS-DÉSINFECTANTS PROPOSÉS

- Agréé contact alimentaire TP4 « Surfaces en contact avec les denrées alimentaires ».
- ▶ Ce qui limite la présence de substances potentiellement nocives pour la santé.



- Conforme, en conditions de saleté, aux normes européennes de bactéricidie, de fongicidie et de virucidie en vigueur, notamment à la norme virucide européenne EN 14476 +A2, et doté d'un temps de contact en virucidie inférieur à 15 min.
  - ▶ Un temps de contact avant rinçage supérieur à 15 mn est difficile à mettre en œuvre en EAJE.
- A base uniquement d'un ou plusieurs des biocides suivants : éthanol, peroxyde d'hydrogène, acide peracétique, acide lactique, acide glycolique, et/ ou acide acétique.
  - ▶ Ce qui exclut un nombre important de biocides notamment ceux de la famille des ammoniums quaternaires, responsables d'allergies de contact.
- Certifié selon le référentiel Ecodétergent ECOCERT ou disposant de preuves d'équivalence.
  - ▶ Ce qui favorise la présence d'ingrédients d'origine naturelle et limite le recours aux composés issus de la pétrochimie dont à certains biocides préoccupants (p. ex: interdiction des ammoniums quaternaires).
  - ▶ Ce qui interdit la présence de certaines mentions de danger (CLP) sur l'étiquetage.
  - ▶ Ce qui interdit notamment la présence de : formol, EDTA, ingrédients OGM, ingrédients chlorés ou phosphatés, ammoniaque, parfum et colorant de synthèse, ....

#### LISTE DE CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES POUVANT LIMITER LE RISQUE D'EXPOSITION CHIMIQUE NOCIVE POUR LES ENFANTS ET LE PERSONNEL.

- Sans substance de la famille des ammoniums quaternaires.
    - ▶ Les ammoniums quaternaires sont connus pour causer des allergies de contact.
  - Sans aucune substance portant les mentions de danger suivantes : CMR (entre H340 et H362), d'effets graves pour les organes (entre H370 et H373), toxiques (H301, H304, H311, H331) et mortels (H300, H310, H330).
    - ▶ Information présente dans tableau de la section 3 de la FDS du produit fini.
  - Sans pictogramme d'étiquetage CLP : « toxicité grave » (GHS06), « danger pour la santé » (GHS08) et « danger pour l'environnement » (GHS09).
  - Sans parfum, ni huile essentielle, ni colorant (allergène).
    - ▶ Ce qui exclut la présence de certains phtalates (parfois contenus dans les parfums), potentiellement nocifs pour la fertilité et le fœtus, et des 26 allergènes parfumants (notamment des terpènes (limonène, linalol,...) produisant, par interaction avec l'ozone, des microparticules polluantes.)
    - ▶ Ce qui exclut la présence de composés potentiellement sensibilisants (huile essentielle, colorant).
  - Sans les conservateurs des familles suivantes : le phénoxyéthanol, les parabènes, les isothiazolinones<sup>(1)</sup> et les libérateurs de formol<sup>(2)</sup>.
    - ▶ Ce qui exclut la présence de composés irritants, sensibilisants et/ou potentiellement perturbateurs endocriniens.
- <sup>(1)</sup>Les isothiazolinones : chlorométhylisothiazolinone, méthylisothiazolinone, benzisothiazolinone, octylisothiazolinone
- <sup>(2)</sup>Les libérateurs de formol : benzylhemiformal , bronopol TM, diazolidinyl urea, DMDM hydantoin, imidazolidinyl urea, quaternium-15, sodium hydroxyméthylglycinate, chlorphenesine
- Avec la mise à disposition de matériel sécurisant un éventuel reconditionnement (dosage et dilution sûrs, fourniture de conditionnement vide avec étiquetage sérigraphié) ; et pour les surfaces, proposé sous la forme de spray-mousseur.
    - ▶ Ce qui garantit la maîtrise des risques pour le personnel et les enfants.

**Comptabiliser les cases cochées en pages 1 et 2  
Et reporter la note sur 10 obtenue par votre produit : ..... / 10**

Nom, fonction, signature et cachet de la personne ayant rempli ce document :

